

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Conditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Diologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Prothétique :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire 13885

Optique

Autres

## **Cadre réservé à l'adhérent (e)**

Matricule : 549

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAHRO MOHAMMED

Date de naissance : 23.05.1936

Adresse : 13 RUE ALHATAMI cité Plateau

Tél. : 0633200680

Total des frais engagés :

Dhs

## **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/12/2019

Nom et prénom du malade : NAHRO MOHAMMED

Age : 83

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

25 DEC. 2019

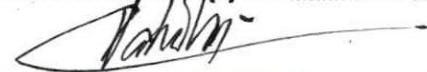
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

ACCUEIL

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 16/12/2019



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/12/19	Actes		2 (500 DT)	Dr. Mohammed Al Waha Cardiologue CASA - OASIS CLINIQUE CARDIOLOGIQUE 20, Rue de France Villa Casas - Casablanca - Tel: 0522 98 07 06 Fax: 0522 98 81 81

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL WABA 27, Rue Amédée Al Waha Cité Plateau 1395 - Casablanca Tél : 022.99.13.95	13-12-19	1533,15

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT: 277  
PER: SEP 2022  
PPV: 80 DH 00

# راض القلب الدار البيضاء -

## QUE Cardiologique Cas... Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle

Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique

Coro-Scanner / 128 barrettes

CASA - OASIS

الدكتور محمد علاوي

Dr. Mohamed ALLAOUI

CAR Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1.  
Ain seba Casablanca  
Copavix 75mg/100mg  
b30 cp

P.P.V: 278,00 DH



DES Sanon-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1.  
Ain seba Casablanca  
Copavix 75mg/100mg  
b30 cp

P.P.V: 278,00 DH



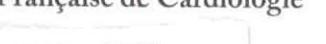
Pathol Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1.  
Ain seba Casablanca  
Copavix 75mg/100mg  
b30 cp

P.P.V: 278,00 DH



Méde Anc Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1.  
Ain seba Casablanca  
Copavix 75mg/100mg  
b30 cp

P.P.V: 278,00 DH



Hôpita Membre de la Société

Française de Cardiologie

P.P.V: 57DH70  
LOT: B21994  
EXP: 02.2021



LOT N°: B21818  
UT. AV.: 03/2020 P.P.V: 39.30

EXP  
02/2022  
DH

20, Rue Fran

Tél.: 05 22 98 75 75 / 05 22 98

E-mail : clinique\_cardiologique@outlook.com

N° Cpte : 190 780

UT. AV.:

LOT : 191124  
UT AV : 07/2022  
PPV:99,00DH

LOT N°:

PPV (DH):

LOT : 191124  
UT AV : 07/2022  
PPV:99,00DH

LOT N°:

PPV (DH):

1533,10

LOT : 191267  
UT AV : 07/2022  
PPV:99,00DH

PPV (DH):

CLINIQUE CARDIOLOGIQUE  
CASA OASIS  
20, Rue de France Ville -Oasis  
Tél:0522 98 03 06-0522 98 03 25

Dr. Mohamed ALLAOUI  
Cardiologue  
20, Rue de France Ville -Oasis  
Tél: 0522 98 07 06

PHARMACIE ZYMA  
27, Rue Al Moudawia  
Cité: 022.98.43.95 - Casa  
Tél : 022.98.43.95

LOT : 191124  
UT AV : 07/2022  
PPV:99,00DH

LOT N°:

PPV (DH):



# مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle  
Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique  
**Coro-Scanner / 128 barrettes**

Casablanca, le 13 Décembre 2019

**MR NAHRO Mohamed**

**FACTURE N 03675/19**

Arrêtée la présent facture à la somme de :  
**Deux Cents Cinquante dirhams (250,00 dhs)**

Dr. Mohr  
20. Februar 2008  
Beringer, T. C.  
Casablanca - Tel Aviv  
J. J. LAOUIS  
16.02.08  
Oasis  
29.02.08

**CLIQUE CARDIOLOGIQUE**  
**CASA - OASIS**  
20, Rue de France Ville Oasis - Casa  
Tél:0522 98 07 06-Fax:0522 98 83 25

ID:  
D-naisse  
ans,

NAHRO

Mohamed

Dr. Mohamed ALLAOUI  
Cardiologue  
20 Rue France Ville - Oasis  
Casa, Tél: 0522 98 07 06

13-Déc-2019 11:48:18

Fréq. Card. 68 BPM  
Int PR: 272 ms  
Dur.QRS 147 ms  
QT/QTc 461/478 ms  
Axes P-R-T -25 250 27

CLINIQUE CARDIOLOGIQUE  
OASIS  
CASA  
20, rue de France  
Tél: 0522 98 07 06 Fax: 0522 98 63 25

TA 135 / 75

